

# BULLETIN

U.E.V.A.C.J.

de l'Union des Engagés Volontaires,  
Anciens Combattants Juifs 1939-1945

9, RUE GUY - PATIN - PARIS (X<sup>e</sup>)

## Renforçons notre Union

Par ISI BLUM

Malgré sa jeunesse (18 mois d'existence à peine) et les faibles moyens de propagande dont elle dispose, l'Union des Engagés Volontaires et Combattants Juifs de 1939-45 jouit d'une grande popularité dans la communauté juive de France. Récompense du travail infatigable de l'ancien comité de l'Union.

Au cours de l'année écoulée nous avons pu doubler nos effectifs (de 1.700 à 3.500, non compris les sections de province).

En ces derniers mois notre activité s'est encore accrue. Toutes les sections régimentaires sont maintenant à pied d'œuvre, ce qui a permis de grossir les rangs de nos militants.

Encouragé par le vote quasi-unanime de l'assemblée générale, le nouveau comité élu le 1<sup>er</sup> juin dernier n'a qu'une ambition : servir pour le mieux nos camarades et engager la lutte afin d'obtenir satisfaction sur les problèmes intéressant l'ensemble de nos adhérents : logements, pensions, cartes d'artisan et de commerçant, naturalisations, etc.

Nous voulons également déployer une activité sociale pour aider nos camarades dans la détresse, et nous occuper sérieusement de nos orphelins.

La fondation d'un Foyer des Combattants Juifs devient de plus en plus une nécessité : la création des sections régimentaires ainsi que l'existence de

diverses commissions de travail exigent des locaux. En outre, un Foyer permettra à nos adhérents de se rencontrer plus souvent et de renforcer les liens qui les ont unis dans les tranchées ou derrière les barbelés.

Nous devons non seulement renforcer nos sections de province, mais encore en créer d'autres dans les villes où elles n'existent pas encore.

Les tâches sont multiples et pourquoi ne pas le dire ? difficiles à résoudre.

Nous avons répondu présent lorsqu'il s'agissait de défendre la France, notre seconde Patrie, et aujourd'hui nous répondons encore présent lorsqu'il s'agit de reconstruire le pays que nous aimons et pour lequel nous avons combattu.

Nous avons fait notre devoir, nous réclamons nos droits, solennellement promis lors de notre départ. Aujourd'hui il n'y a qu'un seul moyen d'obtenir satisfaction : renforcer l'Union, entre nous tous : Union et collaboration étroite avec toutes les associations de volontaires étrangers au sein de l'U.G.E.V.E., coopération avec le C.A.D.I., union également avec toutes les organisations démocratiques françaises d'anciens combattants.

Confiants dans les forces démocratiques de notre pays, nous ne perdons pas l'espoir d'aboutir à la reconnaissance de nos droits.

J. ORFÈS

## Pour NOS ORPHELINS

Notre Comité Central vient de décider d'envoyer en colonie de vacances le plus grand nombre possible d'enfants de nos frères d'armes tombés sur les divers champs de bataille, morts en captivité ou en déportation.

Il est inutile de rappeler ici l'engagement moral que nous avons contracté envers nos camarades disparus : veiller sur le sort de leurs épouses et de leurs enfants, et des devoirs qui en découlent.

Vu la saison avancée nous avons déjà commencé à mettre cette décision en pratique sans nous assurer auparavant des moyens financiers, nécessaires à cet effet.

Mais connaissant la générosité et le sens du devoir de nos camarades, surtout lorsqu'il s'agit de la santé et peut-être de la vie de nos orphelins, nous avons la certitude absolue que chacun de nous fera de son mieux afin de pouvoir accepter tous les enfants qui seront présentés à notre permanence.

Un mandat-carte joint à ce bulletin permettra à chaque camarade de remplir son devoir immédiatement en nous adressant son don par retour, car comme nous l'avons déjà dit plus haut, la saison est avancée et le temps presse.

Un appui moral et financier de tous nos camarades est indispensable pour la plus large réalisation d'une cause qui nous est chère à tous. Nous sommes persuadés que la réponse sera aussi spontanée que généreuse.

## DEMARCHES

Pour toutes les démarches administratives, le camarade **HAUSBERG** reçoit tous les lundis et vendredis de 17 h. 30 à 19 heures.



## PENSONS A NOS MORTS

*Nous, engagés volontaires juifs, sommes partis à la guerre, mais ne sommes malheureusement pas tous revenus. Un grand nombre des nôtres sont morts au champ d'honneur ou en captivité derrière les barbelés.*

*Nos morts reposent sur les divers champs de bataille de France et en Allemagne. Chez nous, Juifs, on tenait de tout temps à être « réuni à son peuple » selon l'expression biblique, c'est-à-dire être inhumé au milieu des siens. Il était expressément recommandé de ne pas négliger leur sépulture. Juda Maccabée se mit en devoir d'en procurer une à ceux de ses compagnons morts dans le combat et il les a réunis ensemble.*

*Il est donc de notre devoir à nous aussi, de ramener nos morts et de les rassembler dans un cimetière juif. Nous accomplirons ainsi un devoir national, car ils sont morts certes en combattants français, mais on ignore qu'ils étaient juifs, surtout, qu'ils reposent à l'ombre de la croix. Le faisant nous ferons connaître aux non-juifs notre contribution à la guerre contre l'ennemi. Nous remplirons de plus un devoir juif, car les familles de nos morts désirent que leurs morts soient enterrés suivant le rite juif.*

*Nous avons aussi nos soldats inconnus, ils ont disparu et nous ignorons où reposent leurs dépouilles mortelles. Il est également de notre devoir de tirer nos morts de l'anonymat. En conséquence, nous nous adressons à tous nos adhérents et les prions instamment de nous faire savoir les noms des morts juifs qu'ils ont connus et de nous indiquer la date et le lieu de leur mort afin que nous puissions les rechercher, les identifier et leur offrir la sépulture qu'ils ont méritée. Ils accompliront en même temps un acte*

## L'ASSEMBLEE GENERALE

Le samedi 2 juin s'est tenue, dans la salle de la « Mutualité », l'Assemblée générale de notre Union à laquelle plus de 600 adhérents ont participé.

Koenig ouvre la séance par une brève allocution. Il propose d'élire président de l'Assemblée Joseph Frydman. Ce nom recueille l'unanimité.

J. Frydman salue la présence du capitaine Piquet, ancien chef du 3<sup>e</sup> bataillon du régiment de marche à Septfonds et Vanikoff, secrétaire général de la Fédération des Anciens Combattants juifs. Tous deux prononcent des discours de bienvenue.

Le secrétaire général Hausberg rend compte de l'activité de l'Union au cours de l'année écoulée. Le trésorier Lichtenstein fait le rapport financier. Celui-ci est complété par Poncz, Harsckovitch rapporte au nom de la Commission de révision, constatant qu'après avoir contrôlé les livres de comptabilité, la Commission a trouvé les comptes en règle et propose un vote de confiance pour l'ancien comité cen-

tral. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Après l'exposé de Fischel sur les activités futures, une discussion a lieu à laquelle plusieurs camarades prennent part. Tous expriment le désir de développer notre Union; de faire en sorte que tous les anciens engagés volontaires et combattants juifs se joignent à nous.

Après la clôture des débats, le Président de l'Assemblée donne la parole à Wilner pour donner lecture des résolutions adoptées à l'unanimité.

Ensuite le Président donne lecture d'une liste de 36 candidats pour le nouveau comité central, d'une liste de 3 camarades pour la Commission de révision. Les deux listes sont adoptées à l'unanimité moins quatre voix.

Enfin, le Président demande d'observer une minute de silence à la mémoire de nos morts et de notre Président, Joseph Weiden, décédé tragiquement il y a quelques mois.

SZLEJFER

## La liste du nouveau Comité Central

APPEL  
BELLER  
BLUM ISI  
CHRAGER  
FAJNZILBER  
FALINOVER  
FRIDMAN Joseph  
FRIDMAN Izi  
GOLDMAN  
Mme GROSSER  
HAITMAN  
HAUSBERG  
KAROLITZKI  
KENIG  
KRUK  
LAMSKI  
LICHTENSTEIN  
LIPSKI

MAIER  
NUDELMAN  
ORFUS  
Mme PINKUS  
PONCZ  
PRZEDBORSKI  
RABINOWICZ  
SALOMON  
SEIDENWERG  
SERATA  
SWICZARCYK  
SZLEJFER  
SZGECZYNIARZ  
SZTERN  
SZVAGER  
SZYMON  
WAJSBERG  
WOLFMAN FISCHL

U.G.E.V.E. — A la suite de la démission de notre camarade Hausberg, c'est le camarade Isi Blum qui représentera notre organisation au sein de l'U.G.E.V.E.

de piété à l'égard des familles des morts.

*On n'a pas encore les possibilités légales de transférer les corps de soldats morts sur le champ de bataille. Mais nous espérons pouvoir le faire dans un proche avenir. C'est à nous qu'il appartient de penser dès aujourd'hui aux préparatifs nécessaires.*

*Honorer nos morts est un devoir impérieux et nous demandons à nos camarades de bien y penser, espérant que chacun accomplira son devoir.*

## La Composition du Bureau

Présidents : CHRAGER, ORFUS.

Vice-présidents : KENIG, SZLEJFER, SZTERN, LIPSKI.

Secrétaires généraux : ISI BLUM, HAUSBERG.

Secrétaire : FISCHL, trésorier : LICHTENSTEIN

APPEL, FALINOVER, LAMSKI, PONCZ, SZYMON.

## Responsables des commissions

Finances : LICHTENSTEIN.

Fêtes : LIPSKI.

Culture et propagande : SZTERN.

Sociale : LAMSKI.

Manifestations et service d'ordre : APPEL.



## LA VIE DE NOS SECTIONS

### Pèlerinage du 22<sup>e</sup> R. M. V. E.

9 Juin 1946. — Six années après, par une journée que le ciel a voulu clémente, les veuves, les enfants, les anciens du 22<sup>e</sup>, plus de deux cents personnes sont parties de Paris rendre hommage à ceux qui sont morts pour que vive la France. Déjà en se rapprochant de ces terres arrosées par le sang des fils de tous les pays du monde que de souvenirs viennent à la mémoire des anciens du 22<sup>e</sup> !

— Ici, dit l'un, c'était le P.C. du bataillon.

— Là, reprend un autre, j'ai failli être tué par une rafale de mitrailleuse d'avion boche volant en rase-motte.

Arrivés à Fresnoz-Mazencourt on a juste le temps d'écouter la messe dite en plein air, l'église n'étant encore relevée de ses blessures.

Le curé du village a salué les anciens volontaires en des paroles émouvantes. Après lui, le Maire de Mazencourt rend hommage aux combattants 39-40 et, particulièrement, à notre commandant Porcher qui a demandé à être volontaire dans notre régiment.

Le commandant Porcher, dans un discours d'une haute élévation de pensée, rend lui aussi hommage d'une façon qui nous a touché profondément, car il a démontré les sacrifices que les Juifs ont faits durant cette guerre.

Que cet homme que nous admirons reçoive ici l'expression de notre reconnaissance la plus profonde.

Après la partie officielle, un cortège se forme ayant à sa tête les représentants du général commandant la région, le représentant du Préfet, de la Légion étrangère, et de la direction de l'Amicale ainsi que de la section du 22<sup>e</sup> de notre Union. Précédé par une gerbe portant l'inscription « L'Amicale et les anciens combattants juifs du 22<sup>e</sup> R.M.V.E., à leurs morts », le cortège pénètre dans le cimetière de Fresnoz-Mazencourt. L'émotion nous prend quand nous arrivons devant une rangée de tombes aux croix grises sur lesquelles nous lisons les noms de ceux qui ne sont plus. Ces noms nous rappellent la vie menée en commun, à Barczès, et surtout ailleurs jusqu'au jour où une bombe ou une balle les a fauchés dans nos rangs.

A 8 heures, tout le monde va se recueillir de nouveau sur les tombes des camarades à Mizer, Villiers Carbonel, et pour finir à Marcher-le-Pot.

Partant une gerbe de fleurs, identique à celle de Fresnoz-Mazencourt, a été déposée dans tous les cimetières.

Il faut remercier les camarades Appel Mendelson, Zilpitzki, Rayman et Gourbakel, membres du Comité de la section du 22<sup>e</sup> pour leur dévouement lors de la préparation et pendant le pèlerinage.

Secrétaires de la section du 22<sup>e</sup>.

Fridman

### Section Africaine

Le bureau de l'Union a donné mandat à Szajfer, d'organiser la section africaine. A la première réunion de cette section prirent part plus de cinquante camarades, ils exprimèrent la joie de se retrouver et évoquèrent les souvenirs de leur vie militaire en Afrique.

Un Comité a été élu qui, déjà, commence le travail. Il a décidé que la section aura son fanion et qu'une rencontre annuelle aura lieu le 10 mai. Cette année-ci cette rencontre a eu lieu exceptionnellement le 6 juin, anniversaire du débarquement en France. Un programme artistique fit la joie de nos camarades et de leurs familles. Une vente aux enchères rapporta la somme de 6.000 francs.

### Pèlerinage du 12<sup>e</sup> R. E. I.

Le dimanche 28 juin, 70 camarades du 12<sup>e</sup> R., conduits par le capitaine Baillie, se sont rendus dans les environs de Soissons pour s'incliner sur les tombes de leurs compagnons de combat tombés glorieusement il y a six ans au champ d'honneur.

Reçus par un représentant de la Place militaire, par le Préfet et le Maire, nous avons reçu un accueil chaleureux de la part de toute la population.

Dans une brève, mais touchante allocution, le capitaine Baillie évoque le courage et l'héroïsme des légionnaires qui ont combattu dans cette région. Après avoir visité toutes les tombes, disséminées en plusieurs endroits et dont beaucoup portaient l'inscription « Soldat inconnu », nous avons pris le chemin du retour, conscients d'avoir fait notre devoir envers nos camarades et décidé aussi de penser le plus souvent possible à leurs femmes et à leurs enfants.

Sam Weisberg

### SECTION DES VEUVES DE GUERRE

A sa dernière réunion, le comité de la section des veuves de guerre et des combattants déportés, a décidé de commencer une campagne de recrutement parmi les femmes.

Les femmes adhérentes à notre Union obtiendront une carte de membre actif.

### MANIFESTATIONS

Au cours du mois dernier, notre Union a participé à quelques cérémonies, marquant ainsi son attachement à la vie de la communauté juive de France.

— Une délégation importante a pris part à l'inhumation des corps de Mutine Nodler et du Dr Joseph Burstyn, tous deux fusillés comme otages par les Allemands.

— Notre drapeau était également présent, à la grande manifestation du 30 juin, à l'occasion de l'inhumation des cendres d'Auschwitz, symbole de 180.000 Français massacrés dans les camps de la mort.

— Une délégation a participé également le lundi 17 juin à la grande cérémonie qui s'est déroulée à la synagogue, rue de la Victoire, à la mémoire de quarante rabbins morts dans les camps d'extermination.

— Nous avons également participé au défilé traditionnel devant le Mur des Fédérés, au Père-Lachaise.

Et, enfin, notre organisation a été présente à l'inhumation du corps du camarade Kapo.

### CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS DE NOS VEUVES DE GUERRE

Nos vifs remerciements à nos camarades Szejer et Swiezarezyk qui ont fait chacun un don de 500 fr. pour les vacances de nos orphelins, avant même que la campagne de souscriptions ait commencée.

### RECENSEMENT

Tous nos adhérents qui n'ont pas encore retiré leur carte pour l'année 1946 sont priés de le faire le plus rapidement possible. Nos bureaux sont ouverts tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures.

Prière de se munir de papiers militaires.

## LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Nous appelons tous nos adhérents à participer à la manifestation traditionnelle du 14 Juillet.

Rassemblement à 13h. 30 à l'angle de la Rue de LYON et Rue BISCORNET. (Métro Bastille)

Le Comité



# Ce que vous devez savoir

Notre Union envisage de faire paraître ce bulletin plus régulièrement, non seulement en vue de maintenir un contact permanent avec ses adhérents et à les informer le plus souvent possible sur la vie de l'organisation, mais aussi et surtout de les renseigner sur toutes les

lois et ordonnances pouvant intéresser les diverses catégories des anciens combattants.

C'est pourquoi vous trouverez dans chaque numéro de notre bulletin la page que nous avons dénommée : « Ce que vous devez savoir ».

## Prisonniers et Déportés

### La Préfecture de la Seine communique :

Les opérations du contrôle médical dans le département de la Seine, touchant à leur fin, les rapatriés de ce département qui n'ont pas encore été convoqués à un centre d'examen pour la deuxième visite médicale, sont priés de bien vouloir se faire inscrire avant le 15 Juillet prochain, au Service du Contrôle Médical des Rapatriés, 11, rue Étienne-Marcel-Prolongée, Paris (4<sup>e</sup>)

### PRIME DE 8.000 FRANCS

Une récente circulaire des services compétents a réglé la question des immigrés ayant droit à la prime de déportation, dont le montant s'élève à 8.000 fr.

Notamment peuvent en bénéficier :

- 1° Les déportés étrangers rapatriés dont un membre de la famille (ascendant, descendant, conjoint), de nationalité française, était déporté et non rentré ;
- 2° Les Français dont un membre de la famille, de nationalité étrangère était déporté et non rentré (par exemple, les enfants français de parents étrangers déportés).

### LES AVOIRS EN REICHSMARKS

Le Journal officiel publie un arrêté relatif au dépôt des reçus délivrés aux rapatriés d'Allemagne en contrepartie de leurs avoirs en reichsmarks.

En voici le teneur :

Article Premier. — Les reçus délivrés en exécution de l'article 8 de l'ordonnance du 11 mai 1945 sont adressés, à la diligence des titulaires, à l'office des biens et intérêts privés, 146, avenue Malakoff, à Paris.

À défaut de reçus, les intéressés pourront envoyer une copie certifiée conforme de l'indication du montant des marks déposés portée au verso de la carte de rapatrié.

Art. 2. — L'office des biens et intérêts privés, après avoir relevé les montants déposés et les indications permettant d'identifier les titulaires, enverra les reçus à ces derniers. (D. O. 25-5-46).

## Veuves de Guerre

### ALLOCATIONS MILITAIRES

Confirmation de la loi du 10 mai. Est toutefois prorogée pour une durée de deux mois, à partir du 1<sup>er</sup> juin l'application des ordonnances du 13 avril et 25 octobre 1944 relatives aux allocations aux familles nécessiteuses dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux et étant donné le bénéfice de ces dispositions à d'autres catégories d'intéressés.

Ce nouveau délai doit donc permettre aux veuves et orphelins de guerre, dont la pension ne serait pas liquidée, de percevoir l'allocation jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1947.

### ACTES DE DECES OU ACTES DE DISPARITION

Les familles dont un membre n'est pas rentré de captivité ou de déportation peuvent faire établir par le ministre des Anciens Combattants et victimes de la guerre des actes de décès ou des actes de disparition. Il leur suffira de formuler une demande et d'y joindre un extrait de naissance du disparu et, s'il y a lieu, un acte ou extrait d'acte de mariage.

Nous nous tenons à la disposition de tous nos membres pour les aider à la constitution de ce dossier.

### DROIT AUX ALLOCATIONS DE SINISTRES

Les régiments de marche des volontaires étrangers, créés en 1939 et 1940, ayant fait parti de l'armée française au même titre que les régiments de la Légion étrangère, les sinistrés étrangers, anciens légionnaires ou anciens membres des régiments de marche, dans la mesure où ils ont servi effectivement au cours des hostilités, renoués dans la catégorie prévue à l'article premier de l'ordonnance n° 45-2.659 du 2 novembre 1945 et sont admis à bénéficier des dispositions de la législation sur la reconstruction. Les cas des unités étrangères proprement dites (divisions tchèques, polonaises...) est encore à l'étude.

### INSIGNE SPECIAL

Une loi du 30 avril 1946 vient de créer un insigne spécial pour veuves, veufs et mères de morts pour la France en témoignage de reconnaissance de la nation française. Les intéressés pourront en faire la demande à la mairie de leur résidence.

### INSIGNES

Il nous reste encore un nombre limité d'insignes de notre Union.

Pour les commandes, s'adresser à notre bureau : 9, rue Guy-Patin, Paris.

## L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT 1939-1946

Une sous-commission a été nommée au sein de l'U.F.A.C. dans le but de mettre au point un projet tendant à l'attribution de la carte du Combattant 1939-1946. Elle a déjà tenu deux réunions importantes.

Cette importante question fait l'objet des préoccupations de toutes les organisations et fédérations nationales des deux générations du feu.

Il est nécessaire que cette sous-commission s'entoure de toutes garanties et centralise tous renseignements susceptibles de lui faciliter sa tâche.

## CARTES DE COMMERÇANT ET D'ARTISAN

À la suite de notre intervention auprès du ministère des Anciens Combattants, nous avons reçu la réponse suivante :

« Monsieur le Président,

« Par venu cité en référence, l'Association que vous présidez a demandé que les anciens engagés volontaires étrangers soient assimilés à leurs camarades français et puissent obtenir sans difficulté la carte de commerçant ou d'artisan.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, lors des demandes de délivrance de carte d'identité de commerçant étranger, la qualité d'ancien engagé volontaire est prise en grande considération et permet souvent de réserver à ces demandes une suite favorable.

« Veuillez agréer Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

LE MINISTRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

« Par autorisation :  
« LE DIRECTEUR DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE. »

## NATURALISATIONS

Les camarades demandant à intervenir en faveur de leur naturalisation sont priés de nous communiquer le numéro de leur dossier.

À partir du numéro prochain de notre bulletin, nous publierons les noms de nos membres ayant acquis la nationalité française.